

**Mon-Droguiste.Com**39 Bis Rue du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.comWeb : www.mon-droguiste.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EDTA NA POUDRE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit EDTA NA POUDRE

Numéro d'enregistrement 01-2119486762-27-XXXX
REACH

Numéro CAS 64-02-8

Numéro index UE 607-428-00-2

Numéro CE 200-573-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Chélateur Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Mon-Droguiste.com
39 bis rue du moulin rouge
10150 Charmont Sous Barbuise
FRANCE
Tél : +033.(0)3.25.41.04.05
Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
national

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373
humaine

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 200-573-9

EDTA NA POUDRE

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire, poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mentions de mise en garde

P260 Ne pas respirer les poussières.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Contient

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE, TRISODIUM NITRILOTRIACETATE, HYDROXYDE DE SODIUM, SODIUM GLYCOLATE

2.3. Autres dangers

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE 60-100%		
Numéro CAS: 64-02-8	Numéro CE: 200-573-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486762-27-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Eye Dam. 1 - H318 STOT RE 2 - H373		
TRISODIUM NITRILOTRIACETATE 1-5%		
Numéro CAS: 5064-31-3	Numéro CE: 225-768-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119519239-36-XXXX
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319 Carc. 2 - H351		

EDTA NA POUDRE

SODIUM GLYCOLATE			1-5%
Numéro CAS: 2836-32-0	Numéro CE: 220-624-9		
Classification			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Dam. 1 - H318			
HYDROXYDE DE SODIUM			1-5%
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-XXXX	
Classification			
Met. Corr. 1 - H290			
Skin Corr. 1A - H314			
Eye Dam. 1 - H318			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit	EDTA POUDRE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119486762-27-XXXX
Numéro index UE	607-428-00-2
Numéro CAS	64-02-8
Numéro CE	200-573-9
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Inhalation d'aérosol de la dose de corticostéroïdes Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
Inhalation	Nocif par inhalation. Difficulté à respirer.

EDTA NA POUDRE

Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Poudre. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés Dioxyde de carbone (CO₂).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Produits de combustion dangereux En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Oxydes d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eviter la formation et la dispersion de poussières. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

EDTA NA POUDRE

Précautions d'utilisations Eviter la formation et la dispersion de poussières. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

TETRASODIUM ETHYLENE DIAMINE TETRAACETATE (CAS: 64-02-8)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2.5 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2.5 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.5 mg/m ³ Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 25 mg/kg p.c. /jour
PNEC	- Eau douce; 2.2 mg/l - Eau de mer; 0.22 mg/l - rejet intermittent; 1.2 mg/l - Sol; 0.72 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; 43 mg/l

TRISODIUM NITRILOTRIACETATE (CAS: 5064-31-3)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 5.25 mg/m ³
PNEC	Eau douce; 0.93 mg/l Eau de mer; 0.093 mg/l rejet intermittent; 0.915 mg/l Sédiments (eau douce); 3.64 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.364 mg/kg ; Sol; 0.182 mg/kg

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

DNEL	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 2 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2 mg/m ³ Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1 mg/m ³
-------------	---

8.2. Contrôles de l'exposition

EDTA NA POUDRE

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de poussières. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. EN 166

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Caoutchouc chloroprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Breakthrough time for gloves >480 min. EN 374

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Conserver à l'écart des aliments et boissons et des aliments pour animaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à particules, type P2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre.
Couleur	Blanc.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution diluée): 10.5 -12.5 @ 10 g/l, 23°C
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.

EDTA NA POWDRE

Pression de vapeur	6 hPa @ 25°C
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.67 @ 20°C
Densité apparente	620-760 kg/m ³
Solubilité(s)	750 g/l eau @ 20°C
Coefficient de partage	log Kow: - 13 (20°C)
Température d'auto-inflammabilité	> 200°C
Température de décomposition	>300°C
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Non applicable.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Taille de particules	< 4µm approx 0.2%; <10µm approx 1.7%; <100µm approx 51%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Réagit avec l'eau. Peut être corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Humidité. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Light metals

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 1780-2000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 1 912,56

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ >1 mg/l, Inhalatoire, Rat

EDTA NA POUDRE

ETA inhalation (gaz ppm) 5 000,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 12,22

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1,67

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Risque de lésions oculaires graves. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) OECD 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire, poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non applicable.

Inhalation Nocif par inhalation.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

EDTA NA POUDRE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: >100 mg/l mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin) This information is based on test data from similar products
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: > 100 mg/l mg/l, Daphnia magna This information is based on test data from similar products
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CI ₅₀ , 72 hours: > 100mg/l mg/l, Algues This information is based on test data from similar products
Toxicité aiguë - microorganismes	EC20, 30 minutes: > 500 mg/l, Boues activées OECD 209 This information is based on test data from similar products

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 35 jours: >=36.9 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre) This information is based on test data from similar products
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 25 mg/l, Daphnia magna This information is based on test data from similar products

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables. BCF: ~ 1.8, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

Coefficient de partage log Kow: - 13 (20°C)

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas de données enregistrées.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

EDTA NA POUDRE

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

EDTA NA POUDRE

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

26/01/2018

Numéro de version

2.000

Remplace la date

09/01/2017

Numéro de FDS

50680

EDTA NA POUDRE

Statut de la FDS

Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire, poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Signature

K Winter